



Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 17 octobre 2018

Service civique : la Région accompagne 444 jeunes volontaires

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée vient de réaffirmer sa mobilisation en faveur de l'insertion civique et professionnelle des jeunes à travers un dispositif spécifique d'accompagnement au service civique. Dédié aux associations d'Education populaire, ce dispositif va permettre d'accompagner 444 jeunes volontaires.

Réunis sous la présidence de Carole Delga, ce vendredi 12 octobre à Montpellier, les élus de la Commission permanente ont décidé de mobiliser **400 000€** pour financer **23 projets d'accompagnement de jeunes volontaires en service civique**. Ces projets ont été retenus dans un cadre d'un appel à projets régional ouvert aux associations d'Education Populaire, porteuses de valeurs de citoyenneté et de solidarité.

Au total, **444 jeunes** d'Occitanie, âgés de 16 à 25 ans, sont concernés et pourront ainsi réaliser des missions d'intérêt général. Le dispositif régional mise sur un encadrement de qualité, fondé sur un tutorat et des formations en adéquation avec les attentes des jeunes. La Région a également souhaité mettre l'accent sur un soutien spécifique aux jeunes les plus en difficultés, présentant un bas niveau de qualification ou se trouvant en situation de décrochage scolaire.

« *Nous faisons à nouveau la preuve aujourd'hui de notre détermination et de notre capacité à innover pour garantir à nos jeunes un accompagnement pédagogique de qualité et des parcours qui répondent à un véritable projet professionnel. A travers ce dispositif, la Région est particulièrement vigilante sur les contenus des missions réalisées, qui ne peuvent en aucun cas se substituer à un emploi. Le service civique ne peut avoir vocation à pallier la suppression des contrats aidés décidée par le Gouvernement et dont souffrent de nombreuses associations. La Région poursuit ainsi son soutien aux associations d'Education Populaire pour leur permettre de réaliser des missions de qualité, en cohérence avec l'expérience des jeunes* », a souligné Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

La Région financera chaque jeune en service civique à hauteur de 150 € par mois, sur une période de 6 mois maximum.

■ **Contact presse :**

Laure Dupau : laure.dupau@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 56 06 - Port. : 06 40 93 44 11
service.presse@laregion.fr

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : @presseoccitanie